

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 4 6 6
Octobre 2020

bry94.fr - f - @ - in



La vie locale a fait sa rentrée

Page 12

Covid-19 : retour sur la journée de dépistage
Page 15

Défi familles zéro déchet
Page 11

DÈS LE LUNDI 5 OCTOBRE DOUBLE SENS RÉTABLI DEVANT LA MAIRIE !



« Comme promis, nous rétablissons le double sens devant la Mairie !

Vous étiez très nombreux à nous solliciter pour que cette promesse se réalise rapidement. Je suis donc très heureux de vous annoncer que j'ai signé un arrêté qui vous permettra de circuler à nouveau dans les deux sens devant la Mairie.

Je vous invite à être prudents, et respectueux du code de la route, car un changement de circulation occasionne toujours un moment d'adaptation qui appelle à la vigilance pour la sécurité de tous. »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« Une rentrée réussie ! »

Chères Bryardes, Chers Bryards,

Après des mois de confinement, le temps était venu de réussir la rentrée scolaire.

D'abord, nous avons organisé **un grand dépistage gratuit** pour sécuriser et réussir la rentrée. Plus de 700 tests ont été réalisés sur une seule journée. Le taux de cas positifs relevé a été très faible, à 2,04 %, soit presque deux fois moins que la moyenne nationale.

Rassuré sur la situation locale début septembre, j'ai donc permis l'ouverture de toutes les écoles. Ainsi, **la rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée**. Tous les petits Bryards ont pu retrouver les bancs de l'école et donc le chemin de l'apprentissage et du savoir.

Par ailleurs, à l'école Henri Cahn, nous avons sauvé une classe menacée de fermeture par l'Éducation nationale en étant unis avec les parents d'élèves et les enseignants. Pour ce qui concerne le problème survenu à la cantine du collège avec des plats périmés, le Département, qui est le responsable de la gestion, est saisi pour que cela ne se reproduise plus. J'y serai attentif.

Ensuite, **le Forum des associations a été une vraie réussite**. J'ai tenu à l'organiser malgré son annulation initiale, et les contraintes liées à l'épidémie, car les associations sont le cœur battant de notre vie locale. Toutes les associations, et leurs bénévoles, vous permettent de passer une

année riche en activités sportives, culturelles et solidaires. Il était donc indispensable à mes yeux d'organiser ce rendez-vous annuel incontournable.

Grâce à cette belle journée, vous avez pu aller à leur rencontre pour adhérer à celle(s) de votre choix et, par conséquent, c'est toute notre vie locale qui a redémarré pour notre plus grand bonheur. D'ailleurs, **vous avez été nombreux à plébisciter notre nouvelle organisation** avec des stands répartis à l'extérieur autour de la Mairie et du marché. Je partage votre avis et nous réfléchirons à pérenniser cette organisation comme le font déjà toutes les villes aux alentours depuis longtemps.

La vie locale continuera de se dynamiser avec **la fin programmée des travaux dans l'Hôtel de Malestroit et l'ancienne salle Daguerre**. L'inauguration de ces deux belles structures rénovées va contribuer à vous offrir des saisons culturelles de grande qualité. N'oublions pas la livraison future du nouveau gymnase dans les hauts de Bry et le sauvetage du gymnase Clemenceau de la spéculation immobilière qui vous permettront, quant à eux, de vivre d'intenses saisons sportives !

Hélas, la fin du mois de septembre a vu réparaître le spectre des mesures gouvernementales face à la Covid-19, dont l'interdiction des rassemblements de plus de 1 000 personnes.



Charles ASLANGUL

Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

Ainsi, j'ai dû prendre la décision d'annuler notre traditionnelle brocante de rentrée. Ce fut une décision difficile mais, **comme Maire de Bry-sur-Marne, ma responsabilité est de prendre toutes les mesures utiles à la protection de la santé publique**.

Si la vie scolaire et la vie locale sont relancées, nous voyons que cela reste encore fragile et incertain. Formulons donc le vœu collectif que les jours heureux succèdent définitivement à la crise sanitaire et, dans cette optique, restons vigilants et respectueux des gestes barrières.

Concernant la gestion municipale, l'audit des finances est lancé ce mois-ci et le retroplanning des grands projets en cours de réalisation. Avec mon équipe municipale, nous nous inscrivons désormais dans le temps long, **au service de chacune et chacun d'entre vous, pour vous permettre d'avoir un parcours de vie heureux à Bry**.

La Vie à Bry - octobre 2020 - n° 466 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne

1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne

Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Directrice de la communication : Laurie LAGARDE

Rédaction : Clémentine VAN TICHELEN, Carolin MABELLA, Julie LIANG

Photos : service communication, Pascal RUE, Julien LABROSSE,

INA, GM Productions, 123rf

Maquette : Service communication / Réalisation : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Espace impression

Impression : RAS - Numéro tiré à 8 600 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



L'agenda du Maire

Vendredi 31 juillet : Visite de l'hôpital Saint-Camille

Dimanche 30 août : Journée de dépistage organisée par la municipalité de Bry-sur-Marne, en collaboration avec l'Agence régionale de santé et l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris

Mardi 1^{er} septembre : Rentrée des classes à l'école Henri Cahn • Rencontre avec M. GAUTRAIS, Maire de Fontenay-sous-Bois et Président de la Société publique locale Marne-au-Bois, pour l'abandon du projet Clemenceau

Judi 3 septembre : Conseil d'administration du Fonds Daguerre en présence du Directeur de la Formation de l'Institut national de l'audiovisuel, M. ROCCA, afin d'explorer les pistes de valorisation du Pôle Image

Vendredi 4 septembre : Rencontre avec les présidents d'association

Samedi 5 septembre : Forum des associations

Lundi 7 septembre : Rencontre avec le Directeur général des services du Territoire Paris Est Marne&Bois, M. ROUSSEL-DEVAUX, pour préparer les actions à caractère sociales du Territoire • Conseil d'administration du Rayon de Soleil Bryard en présence de Mme RODD, conseillère municipale déléguée aux Seniors • Rencontre avec Nexity

Lundi 14 septembre : Rendez-vous avec M. GUIDONI du groupe de production Fondiva et M. SAINT-PÉ de l'Établissement public d'aménagement EpaMarne à propos de l'animation du futur Pôle Image • Réunion de travail pour préparer la commémoration des 150 ans de la bataille de Bry-Champigny

Samedi 19 septembre : Visite de l'exposition sur les écoles de Bry lors des Journées européennes du Patrimoine

Lundi 21 septembre : Rencontre avec M. QUEVILLON, architecte de l'ancienne salle Daguerre • Réunion sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères inter-communale à Maisons-Alfort • Préparation du comité de pilotage pour le projet Pôle Image

Mardi 22 septembre : Rencontre avec M. VALENTIN, directeur régional d'ICADE • Réunion pour la commercialisation des coques commerciales • Rencontre avec Mme VILAINE, responsable du Trésor Public • Réunion de présentation de l'avant-projet pour l'esplanade de la salle Daguerre

Mercredi 23 septembre : Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale • Signature du permis de construire de la gare Bry-Villiers-Champigny

Lundi 28 septembre : Rencontre avec le commissaire de police, M. LABORIE • Rendez-vous avec M. BOUALI, directeur général adjoint de Valophis Habitat • Rendez-vous avec Mme BELLANGER, directrice d'agence de la RATP • Rencontre avec M. POIVERT, président du Collège international de photographie

Mardi 29 septembre : Rencontre avec Mme MARSIGNY, Maire de Noisy-le-Grand

Mercredi 30 septembre : Rencontre avec le gestionnaire du centre commercial Les Armoiries • Comité de pilotage du Pôle Image • Rencontre avec Mme DEPOUX et M. SOLLACA, représentants du Lions Club

Focus sur



Visite de l'hôpital Saint-Camille

Monsieur le Maire était en visite à l'hôpital Saint-Camille vendredi 31 juillet accompagné de Valérie RODD, conseillère

municipale déléguée à la Santé, et de Julie CHASTRES, directrice de l'hôpital. Cette visite fut l'occasion de remercier les personnels soignants pour leur mobilisation quotidienne, particulièrement durant la crise sanitaire.

Journée dépistage Covid-19

Dimanche 30 août, Charles ASLANGUL, Maire de Bry-sur-Marne et Valérie RODD, conseillère déléguée à la Santé organisaient une journée de dépistage Covid-19 gratuit, en partenariat avec l'Agence régionale de santé et les Hôpitaux de Paris. Plus de 700 tests ont été réalisés, un record !



Rentrée des classes

Après plusieurs mois d'éloignement, tous les jeunes Bryards ont pu reprendre le chemin de l'école le 1^{er} septembre, dans le respect du protocole sanitaire.

Monsieur le Maire et Olivier ZANINETTI, adjoint délégué à l'Enfance, étaient présents ce matin-là afin de souhaiter une bonne rentrée aux élèves.



Signature du permis de construire de la gare Bry-Villiers-Champigny

Madame la Ministre déléguée au Logement, Emmanuelle WARGON, s'est rendue sur le site de construction de la future gare Bry-Villiers-Champigny mercredi 23 septembre. L'occasion pour Monsieur le Maire, Charles ASLANGUL, de réaffirmer sa volonté d'accélérer la création du grand Pôle Image de Bry.





p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

Stage d'anglais professionnel
Coworking : réservez un espace de travail !
Un nouveau dispositif de paiement de proximité
Foodtrucks : reprise de l'activité

p.11 - Développement durable

Lancez-vous dans le défi familles zéro déchet !

p.12 - Retour en images

La vie locale a fait sa rentrée

p.14 - Covid-19

Un accueil adapté pour mieux vous protéger

p.15 - Retour en images

Journée de dépistage Covid-19

p.16 - Boutique éphémère

Programmation du mois d'octobre

p.18 - Prévention des risques

Se préparer aux inondations

p.19 - Patrimoine

Visite de journalistes japonais à Bry

Ateliers d'art

Des stages pour s'initier ou se perfectionner

p.20 - Institut national de l'audiovisuel

« Classe alpha » : une formation atypique pour les jeunes

p.21 - Foulées bryardes

Des courses nocturnes pour la 20^e édition

p.22 - Le portrait de ...

Marie-Thérèse BAILLY-LANG

p.23 - La parole aux élus

p.24 - Agenda

p.26 - De vous à nous

p.27 - Infos utiles

Vos instants **Bry**



Cocktail des présidents d'associations
Vendredi 4 septembre - Villa Daguerre



Rentrée scolaire
Mardi 1^{er} septembre - École Henri Cahn



Commémoration de la libération de Bry
Mercredi 26 août - Monument aux Morts



Forum des associations
Samedi 5 septembre - Parvis de l'Hôtel de ville



Atelier de Ronne, l'Instant argile et Irène Galitzine
Mercredi 2 septembre - Boutique éphémère



Cocktail des présidents d'associations
Vendredi 4 septembre - Villa Daguerre



Commémoration de la libération de Bry
Mercredi 26 août - Monument aux Morts



Visite du chantier de la future gare Bry-Villiers-Champigny en présence
d'Emmanuelle WARGON, Ministre déléguée au Logement
Mercredi 23 septembre - Chantier de la future gare

ESPACE EMPLOI

Stage d'anglais professionnel

Une nouvelle fois cette année, l'Espace emploi proposera, du 26 au 30 octobre, un stage d'anglais à visée professionnelle aux personnes en recherche d'emploi. De 9h à 12h, les participants pourront évaluer leurs niveaux d'anglais et améliorer leurs compétences linguistiques avec un professeur d'origine anglaise. Un niveau d'anglais intermédiaire est demandé à tous les participants (un test d'évaluation sera effectué lors de l'inscription).

Intéressé ? Contactez l'accueil de l'Espace emploi au 01 45 16 68 40 ou par courriel : emploi@bry94.fr



COWORKING

Réservez un espace de travail !



Vous souhaitez réserver un bureau pour travailler sur votre recherche d'emploi, votre projet de création d'entreprises, démarrer votre activité, recevoir vos clients ou réaliser vos recrutements ? Un bureau de 10 m² équipé d'un ordinateur permettant de réaliser des visioconférences est disponible en réservation à l'Espace emploi de Bry. Vous pouvez également venir utiliser les ordinateurs équipés de réseau WIFI, le photocopieur et le scanner de l'Espace emploi en accès libre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Intéressé ? Contactez l'Espace emploi au 01 45 16 68 40 ou par courriel : emploi@bry94.fr

ESPACE CO

Des vacances entre jeunes !

L'Espace co, lieu convivial dédié aux jeunes bryards de 11 à 17 ans, est ouvert pendant les vacances de la Toussaint, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 19 h. « Structure ouverte », elle permet aux jeunes de venir et repartir quand ils le souhaitent.

L'occasion pour les intéressés de venir découvrir ou pratiquer tout un tas d'activités diverses et variées (football, activités manuelles, grands jeux...) mais aussi de profiter des sorties qui seront organisées (piscine, cinéma...).

À noter, l'accès est réservé aux jeunes inscrits à l'Espace co. Il est possible de s'inscrire à l'année, pour toutes les petites vacances ou uniquement pour les vacances d'été.

Plus d'informations au 01 48 81 63 08 ou par courriel : espace-co@bry94.fr



ILS S'INSTALLENT À BRY

Graphisme

Besoin d'un site web ou d'un logo pour votre entreprise ? Laëtitia ELOY vous accompagne dans la mise en place de votre communication en ligne et imprimée (affiches, flyers, newsletter, illustration...). Créative, professionnelle et à l'écoute de vos besoins, elle crée également des sites web sur-mesure livrés clé en main.

☎ 07 86 93 16 30

✉ hellolaety@gmail.com
+ d'infos : hellolaety.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Il est encore temps de s'inscrire !



L'école municipale de musique a repris ses activités fin septembre. Vous êtes musicien ou vous rêvez de le devenir ? Quelques places sont encore disponibles pour des cours d'instruments individuels. Vous êtes plutôt amateur de chant ? Vous avez également la possibilité d'intégrer le chœur *Voci d'Oro*. Son répertoire varié, de l'opéra à l'opérette en passant par la comédie musicale et l'oratorio, ravira différents types de profils.

Pour plus d'infos, contactez l'école municipale de musique au 01 48 81 34 14

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au **01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr**

EMPLOI

Autour d'un café

Besoin d'aide dans vos recherches d'emploi ou dans la définition de votre projet ? Venez échanger avec le service Développement économique et Emploi chaque premier lundi du mois, de 9 h à 10 h à l'Espace emploi, autour d'un petit déjeuner. Ce rendez-vous, dont le prochain aura lieu lundi 5 octobre, est un moment privilégié pour rencontrer et discuter librement avec l'équipe et les bénévoles de la structure municipale.

Entrée libre



SANTÉ

Donnez votre sang à Bry !

Dimanche 4 octobre, de 9 h 30 à 14 h 30, l'Établissement français du sang Île-de-France organise une collecte de sang salle de l'Hôtel de ville. 10 000 dons par jour sont nécessaires pour répondre aux besoins des patients. Les produits sanguins ayant une durée de vie limitée (cinq jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges), il est important que les donneurs puissent se mobiliser régulièrement. Donner son sang, c'est aussi contribuer à sauver des vies, alors pensez-y !

Plus d'infos sur dondesang.efs.sante.fr



ANIMATION

La fête foraine de retour à Bry

Cette année encore, la fête foraine a réinvesti le square de Lattre de Tassigny. Jusqu'au dimanche 4 octobre, petits et grands sont invités à profiter des animations, des stands, des jeux, des attractions... Ouvert tous les jours de 14 h à 19 h, vous pourrez également y déguster des confiseries.

+ d'infos : bry94.fr



SOLIDARITÉ

La rentrée d'Abry Solid'R

L'association solidaire bryarde *Abry solid'R* fait sa rentrée en proposant des ateliers d'alphabétisation à destination des personnes ne sachant ni lire ni écrire le français afin de leur permettre de travailler et de se repérer dans l'espace et le temps. Ceux-ci auront lieu les lundis de 15 h à 16 h 30, mardis et mercredis de 9 h 30 à 11 h et vendredis de 9 h à 11 h au Parc des sports des Maisons rouges.

Par ailleurs, *Abry Solid'R*, dans le cadre de ses actions d'hébergement citoyen de mineurs isolés étrangers, lance un appel aux dons qui serviront principalement à l'achat de fournitures scolaires et de titres de transports aux jeunes accueillis gracieusement par son réseau. Désormais reconnue d'intérêt général pour ses activités, l'association peut, dans ce cadre, délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs afin qu'ils puissent bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 66 %. L'association *Abry solid'R* recherche également un bien immobilier à rénover ou non, mis à sa disposition ou moyennant un loyer modéré.

+ d'infos : abrysolidr@gmail.com ou 06 63 87 25 30

FINANCES PUBLIQUES

Un nouveau dispositif de paiement de proximité

Lancé en juillet dernier dans le département du Val-de-Marne, le dispositif « paiement de proximité » permet aux citoyens de régler chez les buralistes partenaires agréés, les avis de sommes à payer émis par le Trésor Public ainsi que les amendes et impôts de moins de 300 € qui leur ont été adressés. Pour régler sa facture, l'usager doit se rendre chez un buraliste partenaire agréé et scanner le QR code apposé en bas à gauche de l'avis. Le buraliste encaisse la somme indiquée par l'usager (montant total ou partiel de la facture) soit en monnaie si le montant est inférieur à 300 € soit par carte bancaire sans limitation de montant. Il remet alors un justificatif de paiement à l'usager, qui pourra être nominatif si demandé.

Le paiement est automatiquement pris en compte par les services de la DGFiP le lendemain (si la facture a été réglée avant 15 h 30) ou le surlendemain (règlement après 15 h 30).

À noter, à Bry-sur-Marne, le tabac-presse « Le Totem », situé au 41 avenue du Général Gallieni, est le seul buraliste agréé. Néanmoins de nombreux buralistes sont partenaires dans les communes voisines : Le Perreux-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Noisy-le-Grand ou Champigny-sur-Marne par exemple.

Retrouvez la liste complète des buralistes agréés par commune sur la page : impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

PARC DES SPORTS

Retour sur le tournoi de foot



Cet été, Charles ASLANGUL, Maire de Bry-sur-Marne, et Stefano TEILLET, conseiller délégué à la Jeunesse, ont décidé de mettre le terrain du stade des Maisons Rouges à disposition des jeunes pour leur permettre de profiter des vacances.

Dans ce cadre, un tournoi de football a été organisé et encadré, par Kévin SEMEDO, Malik BARADJI, Mickaël MAILLER, Mustapha MAHMOUD et Diediba BARADJI, en lien avec la Ville de Bry-sur-Marne. Dans une ambiance festive, les jeunes bryards ont pu se défouler et tenter de remporter la victoire. Après de nombreux matchs disputés, c'est finalement le FC Niak's qui a été déclaré grand gagnant du tournoi, après une série de tirs aux buts face au FC Broederliefde. Bravo à eux !

La Ville tient à remercier les jeunes qui ont organisé et encadré ce tournoi, le FC Bry pour le prêt du matériel ainsi que Issa BARADJI, footballeur professionnel, pour sa présence amicale ! Ce premier événement sportif et convivial ne sera certainement pas le dernier...

DROIT

Occupation du domaine public

Déménagement, travaux... vous avez besoin de réserver un stationnement exceptionnel ? Il est nécessaire de faire une demande d'autorisation préalable.

Pour ce faire c'est très simple. Il vous suffit de télécharger la demande d'occupation du domaine public ou la réservation de stationnements sur bry94.fr, dans la rubrique « Cadre de vie ».

Pour les particuliers, la demande est à présenter à l'accueil de la mairie 15 jours avant le début de l'occupation du domaine public, ou à envoyer par courriel à mairie@bry94.fr. Les commerçants, forains et chantiers, doivent quant à eux présenter leur demande un mois avant l'occupation.

Pour être recevable, la demande d'occupation du domaine public doit être accompagnée du chèque du montant correspondant à la réservation (sauf pour les terrasses, les étalages, les présentoirs, l'embellissement du commerce, la borne anti-bélier, le mât de drapeaux commerciaux qui fera l'objet



d'une facturation ultérieure).

À noter : une convention entre le commerçant et la Ville devra être signée chaque année pour les droits d'occupation du domaine public relatifs aux terrasses et aux étalages permanents.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur bry94.fr

FOODTRUCKS

Reprise de l'activité



Depuis 2019, la Ville a sélectionné des offres de « foodtrucks » afin de renouveler ses propositions de restauration rapide. Après un été au vert, les camions de restauration ont repris leurs activités à la rentrée.

Présents du lundi au vendredi, sur le parking du RER de 17 h à 21 h, l'avenue des Frères Lumières et la rue du Clos Sainte-Catherine de 11 h à 14 h 30, vous y retrouverez un large choix de cuisines variées.

Au menu : crêpes salées et sucrées, cuisine algéro-marocaine, cuisine indienne, rice burgers japonais, tartines et burgers... de quoi combler les papilles les plus exigeantes !

Retrouvez le planning des foodtrucks sur le site de la Ville : bry94.fr et l'application mobile « BRY et Vous »

LOISIRS SENIORS

Goûter de fin d'année

L'après-midi dansant et le traditionnel spectacle de fin d'année vous attendent le samedi 5 décembre à 15 h au gymnase Félix Faure pour finir l'année sur une note festive !

Inscriptions du 1^{er} octobre au 20 novembre au 01 45 16 68 00

Gratuit - 160 places



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lancez-vous dans le défi familles zéro déchet !

Vous souhaitez faire partie de la nouvelle aventure zéro déchet ? Seul, entre amis ou en famille, tentez de réduire vos déchets de façon ludique et conviviale en rejoignant le défi familles zéro déchet, initié par le Territoire Paris Est Marne&Bois, en partenariat avec la Ville de Bry-sur-Marne.

Depuis 2019, le Territoire Paris Est Marne&Bois, désormais en charge de la gestion des déchets, propose aux 13 communes le composant de participer à un « défi zéro déchet » afin d'aider leurs habitants volontaires à réduire leur production de déchets ménagers. Ce dispositif, gratuit et ouvert à tous, a déjà remporté un franc succès dans les six autres villes du Territoire ayant désiré participer. À Bry-sur-Marne, il se déroulera sur une période de cinq mois, de novembre 2020 à mai 2021.

Changer ses habitudes de consommation

L'objectif du défi est d'accompagner les habitants qui le souhaitent, qu'ils habitent seuls ou en famille, à s'engager dans une démarche de préservation de l'environnement en changeant leurs habitudes de consommation. Tout au long du défi, les « familles » seront accompagnées par des experts du Territoire et de la Ville qui leur prodigueront astuces et bonnes pratiques, mais leur permettront également de participer à des visites de sites et des ateliers thématiques. Les « familles » au sens large pourront, grâce à cette programmation riche et variée, apprendre pas à pas à réduire leurs déchets de manière simple, ludique et conviviale. C'est en observant la composition de leurs poubelles, qu'elles vont pouvoir réussir à trouver des leviers d'action pour consommer moins de déchets, et donc gagner en pouvoir d'achat et en confort de vie tout en réduisant leur impact sur la planète. Un challenge qu'elles devront relever en équipe afin d'essayer de remporter le défi !

Se challenger en équipe

Dès la soirée de lancement de l'opération, les participants au « défi familles zéro déchet » de Bry devront se constituer en équipe. Chaque équipe, composée de cinq « familles » nommera un capitaine qui sera chargé de motiver ses coéquipiers du début à la fin de l'aventure et d'assurer l'interface avec les équipes du Territoire. Lors de cette même soirée, chaque « famille » se verra remettre un « kit de démarrage » contenant un peson, des bocaux en verre et des sacs à vrac. De façon très concrète, les participants auront, tout au long du défi, à peser leurs poubelles (ordures ménagères, déchets recyclables et matières organiques si séparées). Ces déchets seront pesés de façon hebdomadaire par les familles et les relevés adressés au Territoire à la fin de chaque mois. Lors d'une première phase de préparation qui durera un mois, les familles seront invitées à peser leurs déchets sans changer leurs habitudes afin de produire une valeur de référence pour chaque foyer.

Participer aux ateliers thématiques

Pour avancer étape par étape et que le défi ne soit pas trop contrai-



gnant pour les participants, les familles seront invitées chaque mois à prendre part à un atelier thématique. Ces ateliers, animés par des experts du Territoire et de la Ville de Bry-sur-Marne, ont pour vocation d'aider les familles à trouver des solutions concrètes et quotidiennes pour produire moins de déchets. Ils se feront la plupart du temps en situation pratique, toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Par exemple les familles pourront participer à un atelier « fêtes zéro déchet » de quoi leur donner des idées juste avant les fêtes de fin d'année, un atelier « fabrication de produits ménagers » pour trouver des alternatives aux produits de grande consommation, ou un atelier « alimentation zéro déchet » pour trouver des alternatives aux jetables ou apprendre à cuisiner ses restes. En parallèle de cela, des visites de site comme le jardin partagé rue du 2 décembre 1870 sont prévues.

Lors de la clôture du défi, deux vainqueurs seront récompensés : l'équipe ayant réussi à réduire ses déchets de la façon la plus considérable et une famille se démarquant par ses efforts de valorisation des déchets. Néanmoins, à la fin de l'opération, toutes les familles participantes seront des citoyens-ambassadeurs formés pour diffuser les bonnes pratiques du zéro déchet sur la Ville !

Inscriptions du 1^{er} au 31 octobre par courriel : zerodechet@pemb.fr ou via le formulaire en ligne sur bry94.fr
Renseignements par téléphone : 01 45 16 68 00 ou par courriel : mairie@bry94.fr ■

RETOUR EN IMAGES

La vie locale a fait sa rentrée

Cette année, la rentrée s'est faite dans un contexte inédit. Après plusieurs mois de confinement qui auront privé les Bryards de moments conviviaux et de sociabilité, le mois de septembre a marqué une nouvelle étape dans l'année 2020 avec la reprise de la vie locale souhaitée par la nouvelle municipalité.

Mardi 1^{er} septembre s'est déroulée la rentrée des classes dans toutes les écoles de la Ville, de manière apaisée et sécurisée grâce à l'application des protocoles sanitaires et des gestes barrières par les personnels municipaux et de l'Éducation nationale. Un moment attendu par bon nombre d'élèves après de longs mois sans accès au système éducatif.

Samedi 5 septembre, le Forum des associations a réuni un grand nombre de Bryards autour des associations sportives, culturelles et solidaires, avec une nouvelle organisation en partie en extérieur pensée pour l'occasion. Chacun a pu aller à la rencontre des bénévoles qui font la vie locale et éventuellement faire le choix d'adhérer à l'une d'entre elles.

Les 19 et 20 septembre ont eu lieu, à l'Hôtel de Malestroît nouvellement renové, les Journées européennes du patrimoine qui étaient cette année sur le thème de l'éducation. L'occasion pour les Bryards de (re)découvrir en famille les écoles de la Ville par le biais d'une exposition, de s'initier à l'écriture à la plume, d'écouter le célèbre conte *Pierre et le loup* ou de partir sur les traces de Louis DAGUERRE et de son diorama. ■



Rentrée scolaire à l'école Henri Cahn



M. le Maire et M. Gilles CARREZ, député du Val-de-Marne, lors du Forum des associations



Le gymnase Clemenceau lors du Forum des associations



Stands en extérieur pour le Forum des associations



Atelier d'écriture à la plume lors des Journées européennes du patrimoine



Concert lors des Journées européennes du patrimoine



M. le Maire et son adjointe à la Culture Virginie PRADAL en visite à l'exposition des Journées européennes du patrimoine

Un accueil adapté pour mieux vous protéger

Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, les équipes municipales sont mobilisées pour instaurer des protocoles sanitaires en lien avec les recommandations préconisées par les guides ministériels.

Un ensemble de protocoles spécifiques a été réalisé pour de nombreux secteurs : événementiel, sport, petite enfance, jeunesse, culture... Ils sont très régulièrement mis à jour.

De ce fait, nombreux sont les établissements qui ont mis en place une signalétique, un sens de circulation et des espaces adaptés quand cela était nécessaire ainsi que des distributeurs de gel hydro-alcoolique à disposition des usagers. Le port du masque est quant à lui obligatoire pour tout le personnel et les visiteurs.

En parallèle de cela, de nombreuses précautions sont prises :

- aération des locaux plusieurs fois par jour ;
- contrôle des systèmes de ventilation ;
- poubelles dédiées exclusivement aux masques, gants et aux mouchoirs ;
- nettoyage et désinfection une fois par jour minimum de tous les locaux et sols ;
- désinfection des points de contact plusieurs fois par jour (sanitaires, matériels, poi-



Mise en place d'un sens de circulation au Pavillon Bache

gnées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier...). Les produits utilisés ont des caractéristiques bactéricide, fongicide et virucide.

Certaines structures ont également leurs spécificités comme la séparation des jardins au sein des crèches pour que chaque section puisse sortir sans se croiser, la désinfection des instruments après chaque passage à l'école municipale de musique ou la mise en quarantaine des livres à la médiathèque ! ■

Dépistage : une plateforme téléphonique pour accélérer la prise de rendez-vous

Face aux difficultés parfois rencontrées pour prendre rendez-vous auprès de certains laboratoires de biologie médicale, l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France a mis en place, en lien avec ces derniers, l'Union régionale des professionnels de la santé (URPS) médecins et l'URPS biologistes, une plateforme téléphonique régionale permettant une prise de rendez-vous rapide pour les personnes symptomatiques ou contacts de cas confirmés. Cette plateforme fonctionne uniquement sur appel du médecin auprès duquel la personne s'est signalée, 7 jours sur 7 de 9 h à 20 h, et permet, si la personne concernée ne peut obtenir de rendez-vous pour un dépistage dans les 24 heures, de l'orienter vers un laboratoire qui la prendra en charge dans des délais garantis.

N'oubliez pas votre masque !

Depuis le 28 août, sur arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire dans l'ensemble des espaces publics. Toute personne qui n'en porte pas risque une amende de 135 €. Toutefois, les personnes pratiquant une activité sportive individuelle, dès lors que les règles de distanciation sont respectées, et les personnes dont l'état de santé contre-indique le port du masque, n'ont pas à le porter. Le saviez-vous ? Ces masques potentiellement contaminés peuvent contribuer à la propagation du virus tout en affectant durablement notre environnement. Ils peuvent prendre jusqu'à 500 ans pour se décomposer. Par ailleurs, les jets de masques et de gants dans la rue, comme tout autre déchet, peuvent coûter aux contrevenants 68 €. Chez soi, ces déchets peuvent être mis dans un sac poubelle dédié. Lorsque le sac est rempli, il doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures. Passé ce délai, ce sac doit être jeté dans le bac qui collecte les déchets ménagers non recyclables. Ces gestes simples limitent la propagation du virus et protègent les agents de la propreté.

RETOUR EN IMAGES

Journée de dépistage Covid-19

Charles ASLANGUL, Maire de Bry-sur-Marne et Valérie RODD, conseillère municipale déléguée à la Santé, ont organisé le dimanche 30 août une journée de dépistage COVID-19, en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France et l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (APHP). L'opération gratuite était ouverte à tous sans rendez-vous et sans prescription médicale.

Un événement que Monsieur le Maire a souhaité programmer deux jours avant la rentrée afin d'éviter que le retour des vacances ne soit l'occasion d'une nouvelle propagation du virus. Entre les prélèvements, l'accueil, le recueil d'informations administratives, la sécurité, c'est une vingtaine de personnes du corps médical (ARS, APHP, médecins, étudiants en médecine) qui se sont mobilisés aux côtés des élus et agents municipaux pour veiller au bon fonctionnement de cette journée de prévention.

Sur quatre stands dédiés au prélèvement nasal et avec un rythme d'environ 90 tests par heure, les équipes se sont dépassées pour répondre à la forte demande. Avec une moyenne habituellement de 300 à 500 tests réalisés par jour, Bry-sur-Marne a battu le record du département avec ses 726 tests ! ■



Le Maire accompagné de Valérie RODD, conseillère municipale déléguée à la Santé



Recueil d'informations avant les prélèvements PCR



Un événement dans le respect du protocole sanitaire



Prélèvement PCR lors de la journée de dépistage

Programmation du mois d'octobre

Durant le mois d'octobre, la boutique éphémère vous accueille au 22 Grande rue Charles de Gaulle, pour vous proposer de découvrir les créations de six artisans-commerçants.

Du 22 septembre au 4 octobre

• **See U Sewn**



Venez découvrir les « mignonneries textiles » de See U Sewn. L'exposante vous présentera son univers doux et coloré qui propose des confections personnalisées pour tous les âges : du coussin prénom aux sacs, en passant par les chaussons et la petite maroquinerie. Les tissus et les cuirs utilisés sont exempts de produits nocifs, afin de créer des produits durables, sûrs et uniques.

• **Un têtard deux crapules**



L'exposante vous dévoilera son univers de bijoux et de petits objets de décoration qui sont entièrement réalisés à la main, en France. Un univers inspiré par la nature, la magie et qui se compose de petits personnages modelés en argile polymère : poupée, ours, baleines, renards, loup, hamster ou encore licornes.

Du 6 au 18 octobre

• **Chaylat Ludovic**



Les amoureux de l'art de la table seront ravis ! Vaisselles, nappes, couverts, casseroles en inox ou encore en céramique, vous découvrirez une collection d'ustensiles de cuisine adaptés à tous et pour tous types de cuisinières et fours.

Du 20 au 25 octobre

• **Nadine**

La créatrice vous présentera les dernières tendances mode avec une collection de prêt-à-porter accessible à tous : pulls confortables et douillets avec une jolie palette de couleurs, pantalons extensibles, robes fluides, manteaux au style intemporel et bien d'autres modèles de vêtements élégants et agréables à porter.



Du 20 octobre au 1^{er} novembre

• **« Ma-Saga-Bijoux » et « Parfums Essentiels »**

Rose, ambassadrice beauté des marques « Ma-Saga-Bijoux » et « Parfums Essentiels », vous présentera d'étincelants bijoux ornés de cristaux Swarovski. Vous aurez deux semaines pour apprécier la saveur des bijoux façonnés avec des recettes vieilles de 100 ans et partager avec convivialité, la richesse des senteurs de Grasse et des parfums végans.



Du 27 octobre au 1^{er} novembre

• **VS Création**

Virginie, créatrice chevronnée, vous proposera des objets en bois flotté façonnés à la main avec VS Création. Vous pourrez profiter d'un large choix de produits uniques et originaux : lampes à poser, grandes lampes, tableaux, attrape-rêves, macramés, boîtes à bijoux...



Boutique éphémère

22 Grande rue Charles de Gaulle
Ouvverte du mardi au samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h

LA VILLE DONNE LA PAROLE AUX JEUNES

**VOUS AVEZ ENTRE 15 ET 25 ANS,
EXPRIMEZ-VOUS !**



**ENVOYEZ VOS IDÉES, VOS ENVIES, VOS ATTENTES
SUR CE QUE LA VILLE PEUT VOUS PROPOSER :**

paroleauxjeunes@bry94.fr

+ d'infos : bry94.fr /  /  / 

Se préparer aux inondations

L'automne pointe le bout de son nez, et avec lui le risque des inondations. Avec une grande partie de son territoire communal en zone inondable, Bry-sur-Marne doit continuer de se préparer au mieux à cette éventualité. La Ville invite les habitants de ces zones à en faire de même à l'approche de l'hiver.

La montée importante des eaux de la Marne est un phénomène exceptionnel mais réel. Le risque est récurrent sur le territoire de Bry-sur-Marne et pour les habitants des bords de Marne. Les personnes qui habitent ces zones inondables sont invitées à préparer cette situation le plus en amont possible.

Pour répondre au premier niveau d'urgence et se parer à toutes éventualités, il est recommandé de prévoir chez soi du matériel basique, fonctionnel et accessible, notamment : lampes, bougies, bottes, réchauds, aliments de longue conservation, couvertures, duvets, vêtements chauds, piles, allumettes et radio. Si possible, entreposez ces objets indispensables dans une « zone de survie », située au-dessus du niveau de la plus haute crue constatée. Par ailleurs, il convient de vérifier régulièrement l'état de marche de votre matériel. D'autre part, quelques équipements permettant de lutter contre la montée des eaux peuvent être très utiles et aider à réagir rapidement le cas échéant : pompe, corde pour déplacer les objets lourds, passerelle de passage, planche pour diminuer la pression de l'eau sur les ouvertures et plâtre pour murer les cavités...

Afin d'adapter son habitat pour faire face à l'arrivée d'eau par la nappe phréatique, il est nécessaire de s'assurer du bon état de ses installations ou à défaut de prévoir des travaux : étanchéité des constructions, clapets antiretours, systèmes de drainage, pompes



Habitants des bords de Marne lors de la crue de janvier 2018

« Les personnes qui habitent en zone inondable sont invitées à préparer cette situation le plus en amont possible »

de refoulement... Toutes ces suggestions techniques doivent être envisagées avec un professionnel compétent, au cas par cas et selon le risque d'inondation de la zone d'habitation.

Enfin, pour favoriser la communication avec ses habitants, la Ville a mis en place sur son

site internet un formulaire permettant de s'inscrire à l'annuaire opérationnel d'alerte à la population. Cet annuaire permet d'informer le plus rapidement possible toutes les personnes inscrites, en cas de risques majeurs sur le territoire et des conduites à tenir. En cas de risque avéré, un SMS sera envoyé à l'ensemble des personnes figurants sur l'annuaire pour les avertir de la situation. Il est donc recommandé pour les personnes habitant en zone inondable de s'inscrire en précisant ses coordonnées et d'actualiser ces données régulièrement en cas de changement d'adresse ou de numéro de téléphone.

+ d'infos : bry94.fr rubrique « Ma mairie/ Sécurité » ■

PATRIMOINE

Visite de journalistes japonais à Bry

Vendredi 4 septembre dernier, trois journalistes japonais basés à Paris partaient sur les traces de Louis DAGUERRE et de son diorama à Bry-sur-Marne.

Journal franco-japonais dont l'équipe est basée à Paris, *OVNI* est un bimensuel gratuit en japonais distribué à 60 000 exemplaires : 40 000 en France (dans les entreprises japonaises installées en France par exemple) et 20 000 au Japon. Spécialisé sur la France et sa culture, il met régulièrement en avant, depuis 40 ans, des pans notables de notre patrimoine, que pourront découvrir par la suite des Japonais vivant en France ou des touristes japonais désireux de se rendre dans notre pays, en plus de ses rubriques dédiées aux sorties ou aux petites annonces.

C'est en parcourant le site de l'Office de tourisme de la Seine-Saint-Denis que Miho MASUKO entend parler pour la première fois du diorama de Bry-sur-Marne. Bien qu'au fait de la vie et de l'œuvre de Louis DAGUERRE, co-inventeur de la photographie, elle ne se doutait pas que ce dispositif élaboré à Paris au début du XIX^e siècle



Les journalistes d'OVNI devant le diorama de Daguerre

était encore visible en France. La voilà alors partie sur les traces de DAGUERRE à Bry-sur-Marne, accompagnée de Yukiko INABA et de Koji INABA, également membres du journal...

Le temps d'une matinée, ces journalistes parcourent Bry-sur-Marne, à la recherche de l'empreinte de DAGUERRE : visite de sa tombe et de la grotte dédiée ainsi que du buste le représentant situé à l'entrée de la commune. Miho, Yukiko et Koji terminent la journée par une visite commentée du diorama situé dans l'église Saint-Gervais-Saint-Protais, de la Villa Daguerre labellisée « patrimoine d'intérêt régional » en 2018 et de l'Hôtel de ville avec Vincent ROBLIN, responsable du Patrimoine de Bry-sur-Marne. L'occasion pour eux de découvrir l'œuvre monumentale de cinq mètres sur six, peinte en 1842, et destinée à faire croire aux visiteurs que le fond de l'église est prolongé par un chœur gothique beaucoup plus vaste.

À la suite de cette visite, un article sur l'histoire reliant Louis DAGUERRE à Bry-sur-Marne paraîtra, en japonais, dans le journal *OVNI* courant octobre. Affaire à suivre donc...

+ d'infos : ovninavi.com ■

ATELIERS D'ART

Des stages pour s'initier ou se perfectionner

Les vacances sont souvent l'occasion de faire de nouvelles découvertes. Du 19 au 23 octobre, les ateliers d'art et de loisirs de la Ville vous proposent un stage enfant et un stage adulte pour vous initier ou vous perfectionner.

• Stage de poterie-modelage enfant

Grâce à Émilie NODIN, les enfants de primaire vont pouvoir réaliser en une semaine des objets en autonomie, afin de stimuler et de développer leur imagination, leur créativité et leur coordination motrice.

Dates : du 19 au 23 octobre de 10h à 11h30

Lieu : Pavillon Bache

Tarifs : 112,50 € Bryards / 140 € non-Bryards

Public : enfants en primaire (10 maximum)

• Stage de théâtre adulte

Envie de monter sur scène ou de jouer avec les mots et les émotions ? La compagnie EZONDEL et Sandrine DELAPORTE animeront une semaine d'initiation au théâtre destinée aux 14 ans et plus. À travers cette semaine d'initiation, vous pourrez apprendre des petits exercices de diction utiles à l'articulation. De plus, dans une ambiance conviviale et détendue, toutes sortes d'exercices seront au programme : récitation de poèmes et de prose, mises en scène, improvisations...

Dates : du 19 au 23 octobre de 15h à 17h (dates modifiées depuis la parution du guide de loisirs)

Lieu : salle de l'Hôtel de ville

Tarifs : 100 € Bryards / 140 € non-Bryards

Public : de 14 à 80 ans

Renseignements et inscriptions auprès du pavillon Bache au 01 45 16 68 36 ■

« Classe Alpha » : une formation atypique pour les jeunes

L'Institut national de l'audiovisuel (INA), implanté à Bry-sur-Marne depuis 1975, a lancé à la rentrée 2020 sa première promotion « classe alpha », dispositif d'enseignement innovant destiné aux jeunes franciliens éloignés de l'emploi et des études.

Vous ne le savez peut-être pas mais l'INA, en plus de sa mission de conservation des archives de la radio et de la télévision françaises, a la charge de produire des programmes de création, d'assurer la formation des professionnels du secteur audiovisuel et d'innover dans ce domaine de recherche. Dans le cadre de la définition d'un pôle Formation-Innovation-Recherche sur la Zone d'aménagement concertée (ZAC) des Fontaines Giroux à Bry, l'INA a souhaité anticiper les enjeux du bassin de l'emploi de la région en s'investissant dans l'évolution des besoins en compétences des secteurs de l'audiovisuel, du cinéma et des médias numériques. C'est pourquoi l'Institut a lancé récemment le plan « INA sup 2020 » qui vise à développer son offre de formation initiale pour préparer les jeunes franciliens aux métiers de demain. Le projet « classe alpha » fait partie de ce dispositif.

Proposer un programme de formation destiné à tous

La « classe alpha » est issue d'une collaboration réussie avec la mission locale des bords de Marne. Ouverte à tous les franciliens âgés de 17 à 25 ans, sans condition de diplôme ni de ressource, elle part du principe que tous les jeunes doivent avoir la même chance pour étudier et se former. Pour aller dans ce sens, l'INA a donc choisi de proposer une formation courte, sur 12 mois, et surtout gratuite. Grâce aux nombreux acteurs territoriaux, dont la Ville de Bry-sur-Marne par le biais de son Espace emploi, l'Institut a identifié les candidats les plus motivés, avec une mixité de



profils venant de tous horizons : diversité d'âge, de situations socio-économiques et géographiques. Chaque promotion donne sa chance à une moitié d'élèves n'ayant pas obtenu leur baccalauréat. À la rentrée 2020, deux Bryards ont intégré la première promotion « classe alpha » de l'INA.

Former grâce à une pédagogie innovante

Au cours de cette formation un peu spéciale, les 100 jeunes sélectionnés chaque année ont le choix entre quatre parcours, plus axés sur l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études, suivant leurs aptitudes et leurs motivations. Afin de s'adapter à un ensemble d'élèves hétérogène, différents groupes de niveaux sont établis dès le début de l'année. Chaque groupe se voit attribuer un tuteur, qui a la charge de suivre individuellement les élèves tout au long de l'année, pour les accompagner au mieux dans leurs choix et le développement de leur confiance en soi. La pédagogie inversée est privilégiée afin de rendre les cours plus interactifs et de faire participer les élèves à l'élaboration du contenu des cours. Le suivi et la validation des acquis s'effectuent au fur et à mesure de l'année pour que l'équipe pédagogique puisse réadapter les apprentissages en fonction des évaluations.

Assurer l'intégration professionnelle des jeunes

Afin de préparer aux mieux les jeunes au monde professionnel, la formation « classe alpha » leur propose des ateliers professionnels pour découvrir les différents métiers de l'audiovisuel, mais aussi d'être accompagnés dans la définition de leur projet professionnel, grâce à l'intervention du coordinateur de groupe. En cours d'année, chaque élève est orienté vers l'un des quatre parcours de son choix : préparation aux grandes écoles audiovisuelles, validation d'un diplôme de compétences métiers INA, validation d'un diplôme d'accès aux études universitaires (équivalent bac) ou réalisation d'un stage en entreprise. En parallèle, l'équipe pédagogique de la « classe alpha » développe des relations étroites avec les entreprises du secteur implantées localement pour assurer l'adéquation entre les attentes du monde professionnel et l'employabilité des jeunes, et éventuellement adapter les contenus de la formation quand cela est nécessaire.

Vous avez moins de 25 ans et vous avez besoin d'être orienté professionnellement ? Le service Emploi de la Ville de Bry-sur-Marne peut vous aider. Contactez-le par courriel : emploi@bry94.fr ou par téléphone au 01 45 16 68 40. ■

FOULÉES BRYARDES

Des courses nocturnes pour la 20^e édition



Les coureurs et coureuses pourront de nouveau chausser leur plus belle paire de baskets le samedi 10 octobre pour la 20^e édition des Foulées bryardes... Mais sous de nouvelles conditions !

Au programme

Cette année, les Bryards pourront se dépenser sous le soleil couchant ! Ils devront néanmoins porter le masque durant l'arrivée de la course qu'ils suivent pendant l'effort.

Le départ se fera sur le parvis de l'Hôtel de ville :

- À 18h pour la course des familles - parcours de 800 m ;
- À 18h30 pour la course poussins (nés en 2009 ou en 2010) - parcours de 1,5 km ;
- À 18h45 pour la course benjamin/minime (nés entre 2005 et 2008) - parcours de 2,6 km ;

- À 19h30 pour la course adulte (minimum 16 ans) - parcours 5 et 10 km.
Les trophées et médailles seront remis aux trois premiers arrivants de chaque course !

Inscriptions

Jusqu'au mercredi 7 octobre à minuit, les inscriptions aux courses doivent s'effectuer sur le site internet klikego.com où vous pourrez vous inscrire et régler les frais d'inscriptions. Des inscriptions avec tarifs majorés resteront disponibles au gymnase Clemenceau à partir de 18h30 et 20h et le jour de l'événement à partir de 17h.

Les tarifs sont les suivants :

- Course des familles : gratuit ;
- Course enfant : 3€ ou 5€ en dernière minute ;
- Course adulte des 5 km : 8€ ou 10€ en dernière minute ;
- Course adulte des 10 km : 12€ ou 15€ en dernière minute.

Alors une foulée pour chacun... et à chacun sa foulée !

ANNULÉ

RAID IS GREEN

Participez à une matinée nettoyage des berges !



Dimanche 18 octobre, de 9h à 13h, participez à l'opération nettoyage des berges de la Marne, initiée par deux Bryardes, et soutenue par la Ville de Bry-sur-Marne, le Canoë Kayak Club de France (CKCF) et Décathlon.

Futures participantes du Raid amazones qui aura lieu en avril 2021, deux Bryardes, sensibles à l'écologie et au respect de l'environnement, ont décidé d'organiser une journée citoyenne de nettoyage des berges de la Marne. Ouverte à toutes et à tous quel que soit l'âge, cette journée se déroulera sur la terre comme sur l'eau, grâce au soutien du Canoë Kayak Club de France.

Au programme de la matinée :

- 9h : accueil des participants dans les locaux du CKCF au 47 quai Louis Ferber ;

- 10h : départ simultané des volontaires marcheurs et des volontaires kayak ;
- 12h : retour au CKCF et collecte des déchets.

Pour celles et ceux désirant faire partie des volontaires kayak, des kayaks seront à disposition. Une surveillance des licenciés du CKCF. Une participation de 2 € couvrant les frais d'assurance sera demandée à cette occasion.

Suivant la même logique, pour leur participation au Raid amazones, les deux Bryardes ont choisi de soutenir l'association Project Rescue Ocean, dont le but est de sensibiliser le grand public à l'état des littoraux dans le monde et de lutter contre la pollution des océans.

+ d'infos : [f](https://www.facebook.com/RaidIsGreen) Raid Is Green et [i](https://www.instagram.com/Raid_is_green) Raid_is_green

REPORTÉ

Le portrait de Marie-Thérèse BAILLY-LANG

Une frontalière désireuse de partager son histoire familiale

Née dans une petite commune de Moselle quelques mois avant le déclenchement de la Seconde guerre mondiale, Marie-Thérèse BAILLY-LANG est le témoin direct des déchirures que connaîtront les familles des départements frontaliers de l'Allemagne à cette période. Installée à Bry-sur-Marne depuis 1974, elle a publié sous forme de livre son récit familial en avril dernier.

Vie à Bry : Pouvez-vous vous présenter et nous présenter votre livre ?

Marie-Thérèse BAILLY-LANG : Je suis née en Lorraine, très peu de temps avant le début de la Seconde guerre mondiale, et j'ai vécu toute mon enfance là-bas. À cette époque, la région, qui avait été maintes fois conquise et reconquise par le passé, se retrouve annexée par le III^e Reich en 1940, comme elle l'avait été en 1871. Une fois de plus, nous nous retrouvons déchirés entre les deux cultures, française et allemande, qui étaient les nôtres, dans un contexte particulier où l'Allemagne était dirigée par Adolf HITLER et le parti nazi. Ce livre retrace mon histoire familiale, notamment à travers les lettres que mon père, instituteur et résistant arrêté par la Gestapo en 1943, avait envoyées à ma mère depuis les camps de concentration de Natzweiler-Struthof et Dachau, et dont il ne reviendra qu'en 1945. Un mince privilège accordé aux frontaliers qui étaient considérés par les allemands comme les leurs puisqu'ils parlaient la même langue... et que les Mosellans, comme les Alsaciens, étaient officiellement « allemands par réintégration » depuis l'annexion de juillet 1940.

Vie à Bry : Pourquoi avoir décidé d'écrire si tardivement sur votre histoire familiale ?

M-T. B-L. : Ma mère avait gardé toute sa vie les lettres envoyées par mon père, comme une sorte de secret. Je n'ai pu récupérer les

originaux de ces lettres que lorsqu'il est décédé, bien que ma fille ait insisté pour pouvoir les lire quelques années auparavant. C'est après un réveillon avec des amis, en 2014, que je me suis mise à travailler sur le projet du livre. Nous avons évoqué ces lettres et ce sont eux qui m'ont fait comprendre l'importance qu'elles pouvaient avoir. C'est vrai qu'il y a eu de nombreux livres de récits et témoignages sur la Seconde guerre mondiale mais très peu évoquent les problématiques qu'ont rencontrées les frontaliers à cette période. J'ai donc pensé qu'il était nécessaire de mettre cela en forme, afin de garder une trace de ces histoires particulières.

Vie à Bry : Comment avez-vous travaillé pour reconstruire ce récit ?

M-T. B-L. : Je ne désirais pas seulement publier les lettres familiales mais également expliquer le contexte et les enjeux liés à cette période dans mon livre. C'est pour cela que, pendant plus de deux ans, j'ai effectué des recherches historiques de documents pour étoffer mes propos mais également vérifier mes sources. Pour illustrer le livre, j'ai également fait des recherches iconographiques qui se sont avérées délicates car il était souvent peu aisé de retrouver la trace des dépositaires de ces images, qui pour la plupart étaient décédés depuis. De plus, parfois les légendes des images retrouvées étaient faussées car après la guerre, la véracité des faits importait moins que le désir de montrer l'horreur... Quoiqu'il en soit, n'étant pas historienne de profession mais professeur de français, j'ai essayé de

retracer dans ce livre le fil d'une histoire familiale difficile mais touchante, qui se lise facilement et qui soit accessible à un public le plus large possible.

Vie à Bry : Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées dans la rédaction de ce livre ?

M-T. B-L. : Elles ont été nombreuses ! J'avais peur de faire des erreurs historiques, d'où la nécessité pour moi d'effectuer de multiples vérifications et de citer mes sources afin de donner suffisamment de précisions dans le récit. Mon père, de son vivant, avait finalement très peu parlé de cette expérience, qui, je l'imagine a dû être extrêmement traumatisante et qu'il cherchait plutôt à oublier. Quand j'ai commencé à travailler sur ce livre, j'aurais aimé pouvoir lui poser une foule de questions. J'ai donc dû recouper les informations trouvées dans ses lettres avec d'autres témoignages, et notamment ceux de ma mère et de ma sœur, bien qu'il ait été difficile d'évoquer le sujet avec ma mère sans qu'elle ne se mette à pleurer... ■

**Ce matin-là,
2 novembre 1943 :
Une famille frontalière
dans les tourmentes
de l'histoire**

Éditions L'Harmattan
Disponible sur commande en librairie et sur internet



La parole aux élus

Une rentrée presque normale



Cette rentrée 2020 n'est décidément pas une rentrée comme les autres.

À peine les vacances terminées, la France s'interroge face au rebond de la pandémie.

On apprend à vivre avec cette crise sanitaire, nos enfants ont repris le chemin de l'école, les parents le chemin du travail, en témoignent les RER, à nouveau bien chargés.

Bref, une rentrée presque normale, le masque en plus mais il convient d'être vigilant et anticiper dès maintenant la suite !

Il nous paraît indispensable, comme nous l'avons proposé dans notre programme municipal, que la ville mette à la disposition des bryards un espace de coworking.

Cet espace pourrait être installé dans une salle municipale, avec un équipement simple mais fonctionnel, respectueux de la distanciation sociale.

Ces installations ne seraient pas un obstacle à l'utilisation de cet endroit pour des pratiques associatives en dehors des horaires de travail.

Il vaut mieux l'avoir planifié avant une possible recrudescence automnale du virus qu'après.

D'autre part, un problème de rentrée survient dans le collège Henri Cahn !

Un plat périmé de plusieurs mois a été servi aux élèves. Il a heureusement été vite retiré mais on comprend l'inquiétude des parents des 500 collégiens concernés par cette restauration scolaire.

On se souvient qu'un nouveau prestataire avait été retenu pour les cantines scolaires des écoles primaires à la rentrée 2019, à la grande satisfaction de tous. La cantine du collège Henri Cahn, quant à elle, gérée par le département, fait l'objet de critiques depuis plusieurs années. À l'heure du bio, des circuits courts, des repas équilibrés, nos enfants méritent d'aborder leur après-midi de cours après un déjeuner de qualité et non le ventre vide.

L'incident de la rentrée au collège bryard lié à la qualité de la restauration, cumulé avec une capacité d'accueil structurellement inférieure aux besoins de ce groupe scolaire, nécessitent que la municipalité et le département travaillent rapidement ensemble afin de trouver une solution pérenne à cette problématique qui n'est pas nouvelle mais qu'une absence d'initiative ne pourra résoudre.

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les Bryards, petits et grands, prenez soin de vous.

Serge GODARD
Conseiller municipal
Président du groupe « Vivons Bry »
Vivonsbry.fr
s.godard@bry94.fr

Améliorer la sécurité à Bry



En matière de sécurité, vos attentes sont importantes et vous avez raison car notre ville est paisible et doit le rester. Or, ces dernières années, certains signaux ont montré que Bry n'est plus à l'abri d'une poussée de la délinquance. Nous devons donc agir.

Respectant nos engagements, Monsieur le Maire Charles ASLANGUL a créé un poste d'Adjoint au Maire en charge de la sécurité qui n'existait pas à Bry. J'ai l'honneur d'avoir été nommé pour assurer cette lourde tâche.

Un état des lieux de la Police Municipale est en cours pour identifier les axes d'amélioration. Sans attendre, nous avons lancé le recrutement d'un nouveau directeur de la Police Municipale pour lancer une nouvelle dynamique.

Par ailleurs, à terme, nous souhaitons une présence renforcée de nos effectifs de police dans nos rues avec des patrouilles à pieds et plus seulement en voiture.

D'ici là, la vidéo-protection sera modernisée et renforcée avec l'ajout d'une dizaine de caméras supplémentaires dès début 2021. Ce dispositif est incontournable en matière de prévention mais aussi de répression pour tracer l'itinéraire des délinquants et les identifier.

De plus, ne voulant pas laisser les dégradations des biens communaux impunis et les Bryards payer le coût des réparations, Monsieur le Maire s'engage à toujours porter plainte. C'est une nouvelle méthode, plus offensive, contre les délinquants.

Un cas concret s'est présenté cet été avec l'ouverture illégale et scandaleuse de bouches d'incendie. Cela implique un vrai risque en cas de feu, retardant les pompiers, qui génère un coût énorme pour la Ville sans compter l'inondation des caves des Bryards. Le Maire a donc déposé plainte contre les auteurs qui devront assumer leurs actes irresponsables devant la justice.

Enfin, je m'engage à mettre en place dans les prochains mois les « Voisins Vigilants ». Assez simple, ce dispositif citoyen a montré son efficacité partout en France et a permis une diminution de la délinquance là où il est actif.

Vous l'avez compris, nous avons à cœur de protéger le Bry que nous aimons et donc votre qualité de vie. Nous ne pourrions jamais enrayer toute la délinquance mais nous mettrons toute notre énergie à la combattre.

Rodolphe CAMBRESY
Premier adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme, la Sécurité, la Démocratie
participative et la Vie administrative
Groupe de la majorité municipale « Ensemble pour Bry »
r.cambresy@bry94.fr

DU 12 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

Animation

FÊTE FORAINE

Stands forains et autres petits manèges pour des après-midis 100% en famille.

ANNULÉ

+ d'infos : voir article en page 9



VENDREDI 2 OCTOBRE

Littérature

DES BULLES ET VOUS

Présentation des dernières parutions et coups de cœur bande dessinées du secteur adulte.

Horaires : 19h30

Lieu : médiathèque

Entrée libre



SAMEDI 3 OCTOBRE

Cinéma

CINÉZIC

Venez nombreux partager un moment convivial autour des derniers coups de cœur cinéma et musique.

Horaires : 18h

Lieu : médiathèque

Entrée libre



CinéZic

DIMANCHE 4 OCTOBRE

Solidarité

DON DE SANG

Donner son sang, c'est participer à sauver des vies !

+ d'infos : voir article en page 9



JEUDI 8 OCTOBRE

Café philo

« À QUOI BON EXPLIQUER LA BEAUTÉ D'UNE ŒUVRE D'ART ? »

Débat proposé par l'association aBry philo

Horaires : 19h30

Lieu : salle René Decroix - 72 rue de la République

Entrée libre

SAMEDI 10 OCTOBRE

Événement

20^E FOULÉES BRYARDES



Les 20 ans des Foulées bryardes, une fois n'est pas coutume, se célèbreront en nocturne.

+ d'infos : voir article en page 21

Littérature jeunesse

CLUB DES SUPER LECTEURS

Moment d'échange pour les 8/12 ans autour des dernières lectures : romans, bandes dessinées, documentaires... Rencontre suivie d'un buffet participatif (chacun est invité à amener à boire ou à manger).

Horaires : 19h30

Lieu : médiathèque

Entrée libre

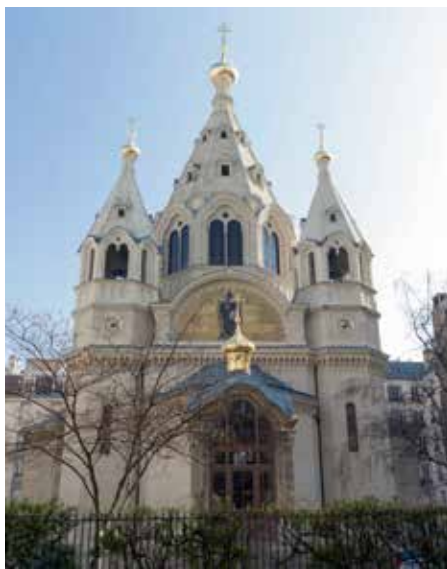


DIMANCHE 11 OCTOBRE

Visite guidée



CATHÉDRALE RUSSE SAINT-ALEXANDRE



Consacrée en 1861, la cathédrale Saint-Alexandre est le premier lieu de culte permanent pour la communauté russe orthodoxe à Paris. Siège de l'Archevêché des églises orthodoxes russes en Europe occidentale, elle a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques en 1981.

Départ en car : 14h

Lieu : Paris 8^e

Tarif : 22 €

Réservation : 01 48 82 30 30

+ d'infos : officetourisme-bry94.fr

MERCREDI 14 OCTOBRE

Musique

INTERVALLE MUSICAL

Le nouveau rendez-vous du secteur discothèque ! Venez découvrir en famille des nouveautés et coups de cœur CD et DVD jeunesse.

Horaire : 14h

Lieu : médiathèque

Entrée libre

JEUDI 15 OCTOBRE

Conférence



« HISTOIRE DE LA MODE : DE LA RENAISSANCE JUSQU'EN 1725 »

Présentée par Sylvaine JOY

Aussi loin que nous remontons dans notre Histoire, nous voyons combien les hommes et les femmes ont cultivé le souci de leur apparence. La mode en est l'expression.

Horaire : 14h30

Lieu : salle de l'Hôtel de ville

Tarif : 10 €

Sur réservation au 01 48 82 30 30

+ d'infos : officetourisme-bry94.fr



SAMEDI 17 OCTOBRE

Littérature

DES LIVRES ET VOUS

Venez découvrir les dernières acquisitions du secteur adulte et discuter lecture dans un moment de partage convivial.

Horaire : 18h

Lieu : médiathèque

Entrée libre



DIMANCHE 18 OCTOBRE

Culture lusophone

LES RENCONTRES MENSUELLES DE GAIVOTA

Venez découvrir et écouter du fado et des cultures lusophones en dégustant un bon café et un "pastel de nata" dans une ambiance très conviviale.

Horaire : 16h

Lieu : château Lorenz

Tarif : 12 € non-adhérents - 6 € adhérents

+ d'infos : 06 64 13 48 94

ou [f associationgaivota](https://www.facebook.com/associationgaivota)



SAMEDI 24 OCTOBRE

Cinéma

CINÉKIDS

Venez découvrir les nouveautés et coups de cœur musique, cinéma et jeux vidéo pour les enfants de 7 à 11 ans !

Horaire : 18h30

Lieu : médiathèque

Entrée libre



De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ J’aimerais effectuer un dépistage Covid-19 : pourriez-vous m’indiquer la différence entre un test PCR et un test sérologique ? ”

📧 Geneviève G.

Notre réponse :

Il existe à ce jour deux types de tests pour identifier les personnes malades de la Covid-19, les prendre en charge, casser les chaînes de transmission du virus et maîtriser l'évolution de l'épidémie en France.

Le premier est le test virologique (RT-PCR) qui permet de déterminer si une personne est porteuse du virus au moment du test, grâce à un prélèvement par voie nasale ou salivaire. Le résultat est en général disponible au plus tard dans les 36 heures qui suivent. Grâce à une augmentation importante des capacités de tests, il est actuellement possible de réaliser jusqu'à 1 million de tests chaque semaine sur l'ensemble du territoire. Le second est le test sérologique qui lui permet de rechercher si une personne a développé une réaction immunitaire après avoir été en contact avec le virus. Ce test détecte



la présence d'anticorps au moyen d'une prise de sang. Les tests sérologiques fiables figurent sur une liste en ligne sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé et ils sont remboursés par la sécurité sociale lorsqu'ils entrent dans le cadre des indications définies par la Haute Autorité de Santé.

+ d'infos : gouvernement.fr/info-coronavirus/tests-et-depistage ■

“ Habitant de Bry-sur-Marne, je viens de faire l'acquisition d'un vélo électrique. J'aurais aimé savoir s'il y a des aides auxquelles je peux prétendre concernant cet achat ? ”

📧 Vincent J.

Notre réponse :



Depuis le 1^{er} décembre 2019, Île-de-France Mobilités accorde à tous les Franciliens une aide à l'achat d'un vélo électrique pouvant aller de 500 à 600 €, sur présentation d'une facture et d'un certificat de conformité. Cette aide s'applique aux vélos ache-

tés depuis le 1^{er} décembre 2019 et peut être demandée sur la plateforme « mes démarches » d'Île-de-France Mobilités : mes-demarches.iledefrance-mobilites.fr. Deux types de vélos électriques sont éligibles :
- Le vélo à assistance électrique neuf (aide de 50 % maximum du prix d'achat plafonnée à 500 € TTC) ;

- Le vélo cargo avec assistance électrique neuf (aide de 50 % maximum du prix d'achat plafonnée à 600 € TTC). Certains accessoires de sécurité (panier, casque, antiviol) peuvent aussi être pris en charge par l'aide dès lors qu'ils figurent sur la même facture que le vélo. ■



“ Quelle est la procédure pour exposer à la boutique éphémère ? ”

✉ Bénédicte L.

Notre réponse :

La boutique éphémère, ouverte en décembre 2019, est un espace de vente proposé, pour une durée de deux semaines, aux artisans, artistes, jeunes créateurs ou entrepreneurs qui ont besoin d'une vitrine. Elle est située en plein centre-ville de Bry-sur-Marne, au 22 Grande rue Charles de Gaulle, et est ouverte du mardi au samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h.

Si, en tant que porteur de projets, artisan, commerçant, association ou auto-entrepreneur, vous avez un produit ou un service à faire connaître, ce lieu est pour vous. Bien que la Ville porte une attention toute particulière aux porteurs de projets bryards, la boutique éphémère est ouverte à tous.

En raison du grand nombre de dossiers reçus, les commerçants ne peuvent exposer qu'une seule fois par an dans la boutique. Le calendrier 2021 ainsi que le dossier d'inscription sont en ligne sur le site de la Ville et l'application mobile. La sélection des dossiers se fera avant fin octobre 2020.

+ d'infos : bry94.fr et l'application mobile « BRY et Vous » ■

PHARMACIE DE GARDE*

Dimanche 4 octobre
Pharmacie de la Mairie
162 bis Grande rue Charles de Gaulle
Nogent-sur-Marne

Dimanche 11 octobre
Pharmacie de la Sous-préfecture
83 Grande rue Charles de Gaulle
Nogent-sur-Marne

Dimanche 18 octobre
Pharmacie Louis Joseph
44 rue des Héros Nogentais
Nogent-sur-Marne

Dimanche 25 octobre
Pharmacie Nogentaise Selarl
13 boulevard de Strasbourg
Nogent-sur-Marne

**Sous réserve de modification de dernière minute.
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr*

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Ambre QUINIO, Matis BOUCHENAFFER, Lya ANDREW, Amalia BOUDY, Lucas MOHAMEDI, Raphaël PHELIPPEAU, Elya BOUADLA PARFOND, Julie SAJEB

Mariages

Félicitations à Alexandre DETOC et Cécile PAUC, Julie BONNARD et Marion NICOLÉ, Samia IDIRI et Abdelbasat CHAOUCH, Eve CHEVILLARD et Jérôme BARBARAY, Philippe CARRIER et Christelle SÉRIEYS, Audrey TEXIER et Laurent BIDOLI



S'inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population

Mis en place dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS), les personnes figurants sur cet annuaire recevront un SMS pour les avertir de la situation en cas de risques majeurs sur le territoire. Complétez le formulaire sur bry94.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

NUMÉROS UTILES

Urgences
112
(numéro européen)

Urgences médicales
Samu - Sami
15

Police municipale
01 45 16 68 22

Police
17

Sapeurs-pompiers
18

N° national canicule
0 800 06 66 66

Grand froid
01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil
conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur
bry94.fr

Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?
01 45 16 68 00



Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Désormais, adressez-vous auprès de l'Espace emploi.

Horaires :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30
Le vendredi de 9 h à 12 h

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 45 16 68 40
Courriel : mairie@bry94.fr

Emballages & papiers
Tous les jeudis matin

Déchets verts
Tous les mercredis après-midi

Déchets ménagers
2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants Collectifs
1 vendredi /2 selon secteurs
Individuels
sur rendez-vous au 0 800 611 544 (n° vert)

Déchèterie
Transférée à Noisy
9 rue de la Plaine
Tous les jours sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr

20^e Foulées bryardes

ANNULÉ

5 km

10 km

*Une foulée pour chacun...
et à chacun sa foulée !*

Samedi
10 octobre
à partir de 18h

Départ et arrivée devant l'Hôtel de Ville
1 Grande rue Charles de Gaulle

Inscription jusqu'au 7 octobre à minuit sur klikego.com

+ d'infos et parcours : bry94.fr /  -  - 